

JUIN 2020

## RAPPORT DE RECHERCHE

N° 38

Perspectives de population et des ménages  
des communes wallonnes à l'horizon 2034

### RÉSUMÉ

L'IWEPS a mis à jour les perspectives de population et de ménages au niveau communal, qui ont pour horizon 2034 (2019 + 15 ans).

Les perspectives communales de l'IWEPS sont calibrées sur les dernières perspectives de population et des ménages du Bureau fédéral du Plan (BFP) de juin 2020 au niveau des arrondissements. Ces dernières prennent en compte l'effet de la pandémie du coronavirus sur la démographie.

Si une croissance de +4,1% de la population wallonne est attendue entre 2019 et 2034, les évolutions selon les communes iront de -8,9% à +30,9%. Les croissances positives concernent 79,8% des communes wallonnes.

Au niveau wallon, la part des 65 ans et plus devrait représenter 23,2% de la population totale en

2034, contre 18,6% en 2019, avec une variation en 2034 des parts de ce groupe d'âge de 12,8% à 34,1% selon les communes.

La croissance du nombre de ménages attendue en Wallonie est de +7,8% entre 2019 et 2034, alors que les évolutions selon les communes s'échelonnent de -2,3% à +30,3%. Les croissances les plus importantes s'enregistrent dans des régions qui connaissent les plus fortes croissances relatives de leur population.

Ces perspectives démographiques constituent un outil à la prise de décision dans de nombreux domaines de la gestion d'une commune (logement, équipement, aménagement du territoire...) et se révèlent être des éléments fondamentaux en termes d'anticipation pour les décideurs.

Marc DEBUISSON (IWEPS)  
Julien CHARLIER (IWEPS)  
Julien JUPRELLE (IWEPS)  
Isabelle REGINSTER (IWEPS)

## COLOPHON

Auteurs : **Marc Debuissou** (IWEPS)  
**Julien Charlier** (IWEPS)  
**Julien Juprelle** (IWEPS)  
**Isabelle Reginster** (IWEPS)

Edition : **Evelyne Istace** (IWEPS)

Editeur responsable: **Sébastien Brunet** (IWEPS)

Dépôt légal : D/2020/10158/10

Création graphique : **Deligraph**  
<http://deligraph.com>

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales,  
moyennant mention de la source.

---

### IWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la  
prospective et de la statistique

Route de Louvain-La-Neuve, 2  
5001 BELGRADE - NAMUR

Tel : 081 46 84 11

Fax : 081 46 84 12

<http://www.iweps.be>

[info@iweps.be](mailto:info@iweps.be)

# Table des matières

|                                                                                        |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLE DES MATIÈRES.....                                                                | 3  |
| 1. INTRODUCTION .....                                                                  | 4  |
| 2. PERSPECTIVES DE POPULATION DES COMMUNES WALLONNES À L'HORIZON 2034.....             | 6  |
| 3. AUGMENTATION DU NOMBRE DES AÎNÉS DANS LES COMMUNES WALLONNES À L'HORIZON 2034.....  | 9  |
| 4. PERSPECTIVES DES MÉNAGES DES COMMUNES WALLONNES À L'HORIZON 2034 .....              | 10 |
| 5. BIBLIOGRAPHIE .....                                                                 | 13 |
| 6. ANNEXE : MÉTHODOLOGIE DES PERSPECTIVES COMMUNALES DE POPULATION ET DE MÉNAGES ..... | 14 |

# 1 Introduction

Dans ce rapport, l'IWEPS a mis à jour les perspectives de population et de ménages au niveau communal, dont la première édition avait été réalisée en 2012. Elles ont cette fois pour horizon 2034 (2019 + 15 ans). Une méthodologie a été élaborée qui permet une concordance complète avec les perspectives du Bureau fédéral du Plan, réalisées au niveau des arrondissements belges. Il s'agit d'une démarche scientifique qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi l'évolution des ménages. Ce document présente les principaux résultats sous forme de tableaux et de cartes. Ces perspectives démographiques constituent un outil à la prise de décision dans de nombreux domaines de la gestion d'une commune (logement, équipement, aménagement du territoire...) et se révèlent être des éléments fondamentaux en termes d'anticipation pour les décideurs. Il convient cependant de rappeler que ces projections démographiques (comme d'ailleurs celles réalisées à l'échelle de pays ou de régions) n'ont pas pour objectif de « prédire », mais plutôt de tracer les grandes tendances futures de la population en fonction de l'évolution tant des comportements démographiques réellement observés par âge et par sexe que des situations de ménage.

Le gain ou la perte de population ne présente de caractère ni positif ni négatif. Une forte croissance de population oblige à une adaptation rapide des infrastructures, alors qu'une stagnation, voire une légère perte de population, permet de s'attaquer à l'amélioration de l'existant. Le but de l'étude est de permettre de voir les zones à forte ou faible croissance, ainsi que les répartitions des populations notamment selon l'âge. Elle ne cherche aucunement à stigmatiser une commune par rapport aux autres. Il est important pour les décideurs régionaux et locaux de décider des politiques à mener en ayant connaissance du devenir de leur population en l'absence de changement. Ainsi, l'ouverture de lotissements, le développement de projets immobiliers résidentiels ou de services à la population (crèche, école...), l'amélioration de la qualité du cadre de vie ou encore une politique régionale de développement territorial de lutte contre l'étalement urbain pourraient modifier les tendances attendues.

Les perspectives de population et de ménages développées ici reposent sur la méthode de projection des comportements observés sur deux périodes de cinq ans (2013-18 et 2014-19). Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. Elle calcule alors des taux moyens d'évolution de ces différentes populations selon l'âge et le sexe en tenant compte de la mortalité et des migrations spécifiques à chaque commune durant les deux périodes 2013-18 et 2014-19. Ces taux sont appliqués à la population de 2019 pour obtenir la population estimée de 2024. À la population ainsi projetée, s'ajoutent les naissances calculées sur la base du niveau de fécondité observé dans la commune. Les résultats présentés ci-dessous projettent les tendances observées ces dernières années en trois bonds successifs de cinq ans (2024-2029-2034). Les naissances, ainsi que chaque groupe d'âge quinquennal de chaque sexe, sont calibrés à chaque bond, au niveau de l'arrondissement, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan (BFP) de juin 2020. Pour les ménages, la méthodologie est identique à celle de la projection des populations, les évolutions prises en compte étant ici celles de chaque type de ménage au cours des six dernières années d'observation (2013-18 et 2014-19).

Les perspectives communales de l'IWEPS sont donc calibrées sur les dernières perspectives de population et des ménages du Bureau fédéral du Plan (BFP) de juin 2020. Par rapport à son exercice de 2019, le BFP avait déjà revu à la baisse ses hypothèses de fécondité, en mars 2020. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 1,87 à 1,72 enfant par femme, pour l'année 2033, soit une diminution de -8,8%. La diminution des naissances qui en découle est donc importante : pour la période entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 1<sup>er</sup> janvier 2034, on prévoit une diminution de 21 318 naissances pour la Wallonie, selon les perspectives de juin 2020.

Les dernières perspectives du BFP de juin prennent en compte l'effet de la pandémie du coronavirus sur la mortalité en 2020, mais aussi sur les migrations internationales. Les décès en Wallonie dus au coronavirus ont été estimés à 3 339 décès par Sciensano au 10 juin 2020, soit 8,9% des décès observés en 2019 en Wallonie. Ces décès Covid-19 concernent pour 80% des personnes de 75 ans et plus (Sciensano). L'espérance de vie à 65 ans devrait ainsi reculer légèrement de 17,2 ans en 2019 à 16,7 ans en 2020 pour les hommes et de 20,5 ans à 20,0 ans pour les femmes, soit une demi-année d'espérance de vie. En 2021, dans l'hypothèse d'absence de seconde vague, la progression de l'espérance de vie reprendrait et dépasserait son niveau d'avant l'épidémie : à 65 ans, 17,5 ans pour les hommes et 20,6 ans pour les femmes. En 2034, horizon de nos perspectives, l'impact de l'épidémie sur la part de la population des 65 ans et plus sera imperceptible, puisqu'une grande partie des décès Covid-19 concernent des personnes âgées qui, en 2034, en l'absence d'épidémie, avaient déjà une grande probabilité d'être mortes.

Quant aux migrations internationales, le Bureau du Plan estime que les immigrations, comme les émigrations hors Belgique, seront réduites de -50% cette année : pour les immigrations/émigrations déclarées, cela représente une diminution de -40% des arrivées de ressortissants européens et de -60% pour les ressortissants non-européens. Le solde de migrations internationales (les entrées moins les sorties) passerait en Wallonie de 8 721 personnes en 2019 (Statbel) à 2 469 personnes en 2020, avant de rebondir à 7 652 personnes en 2021. Si l'impact sur la population wallonne à moyen terme reste minime (-0,1% en 2034, soit -3 874 habitants entre les perspectives du BFP du 3 mars 2020 avant l'épidémie et du 2 juin 2020 avec les effets Covid-19), il était cependant important de le mesurer.

## 2. Perspectives de population des communes wallonnes à l'horizon 2034

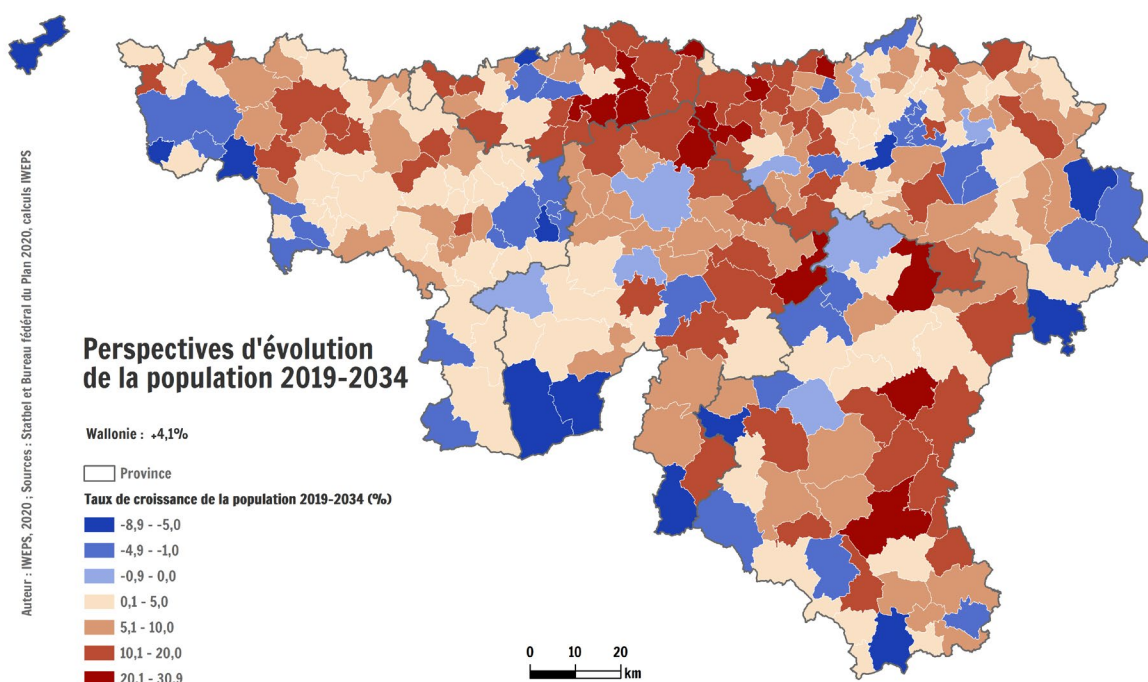
Entre 2019 et 2034, 79,8% des communes wallonnes enregistreront une augmentation du chiffre de leur population. En termes relatifs (taux de croissance), les plus fortes hausses se situent surtout aux limites des zones touchées par la périurbanisation (Carte 1). Le terme de périurbanisation peut être défini comme le processus d'étalement de l'urbanisation vers les communes avoisinant les agglomérations. La périurbanisation provoque une extension progressive de l'urbanisation sur le territoire, en créant des quartiers résidentiels de plus en plus éloignés des centres multifonctionnels. Au sud de la Wallonie, la population des communes de la province de Luxembourg continuera sa croissance liée à la périurbanisation de la métropole luxembourgeoise. Dans le vaste ensemble périurbain de l'agglomération bruxelloise, une série de communes hesbignonnes, correspondant au sud, à l'est et à l'ouest du Brabant wallon jusqu'aux arrondissements de Huy et Waremme, affichent de fortes augmentations. Elles seront rejointes également dans l'aire d'influence de Bruxelles par des communes situées au nord de la province de Namur et quelques communes hennuyères autour d'Ath. En dehors du mouvement de périurbanisation, des communes autour de Ciney devraient également croître rapidement, notamment par la forte hausse de retraités.

Par contre, des grandes villes wallonnes comme Charleroi, Namur Verviers et Tournai devraient perdre de la population au cours des quinze prochaines années. Les autres communes affichant des taux de croissance négatifs se situent essentiellement dans le Hainaut, notamment autour de Charleroi et de Tournai, et à l'est de Liège, ainsi que dans des zones éloignées des grands centres pourvoyeurs d'emplois : particulièrement le long de la frontière française, au nord de la province de Luxembourg, au sud de la province de Namur et au sud-est de celle de Liège. Le centre du Brabant wallon devrait connaître également un recul de population dû au vieillissement rapide de ces communes (augmentation des populations de plus de 65 ans conjuguée à une diminution des moins de 20 ans) ; mais aussi au fait que beaucoup de jeunes adultes entre 25 et 35 ans se domicilient dans une autre commune.

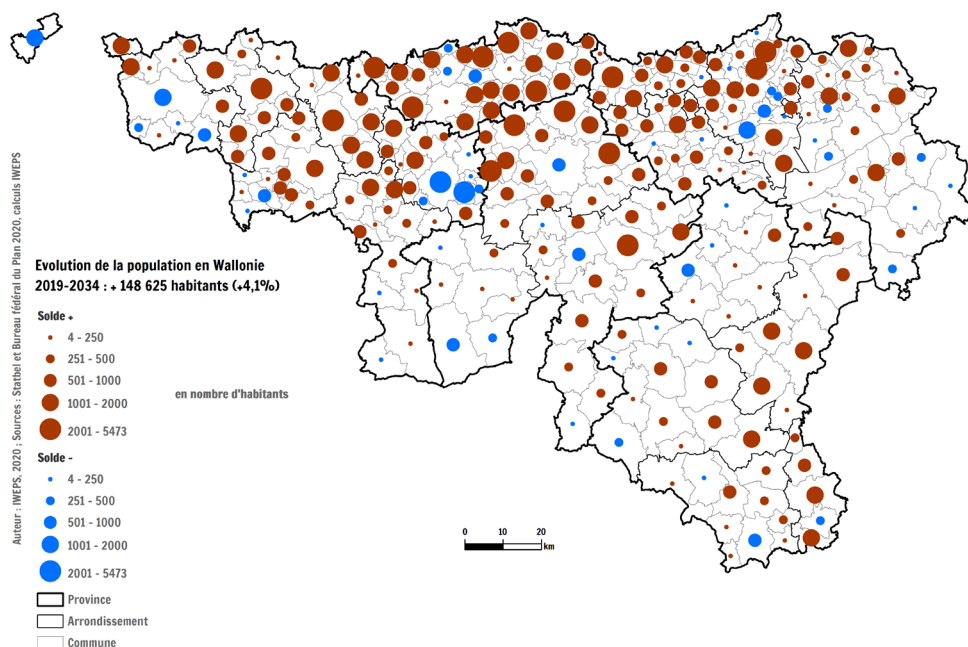
La croissance de la population résulte surtout des migrations internes à la Belgique. À l'échelon local, les migrations internes ont un poids démographique sensiblement plus important que les naissances et les décès. De plus, le mouvement migratoire influence le mouvement naturel (soit les naissances moins les décès), puisque les migrations internes concernent en majorité des populations de jeunes adultes en âge d'avoir des enfants. Les prix élevés des logements et des terrains à bâtir contraignent les jeunes ménages à chercher des résidences pour s'installer dans des communes de plus en plus éloignées des pôles d'emploi bruxellois, de Luxembourg-ville ou même de Liège et de Namur.

En chiffres absolus (Carte 2), les communes en fort accroissement de la population se retrouvent au nord du sillon Sambre-et-Meuse, là où les communes sont déjà en grande partie densément peuplées. Mais, parmi celles-ci, on retrouve surtout les zones gagnées par la périurbanisation de Bruxelles : nord du Hainaut, nord et ouest de la province de Liège, est, ouest et sud du Brabant wallon. Des croissances importantes de la population en chiffres absolus se marquent aussi parmi les communes de la périurbanisation de la ville de Luxembourg, à l'est de la province de Luxembourg.

Carte 1 : Taux de croissance de la population (2019 à 2034) estimé par commune pour la Wallonie



Carte 2 : Croissance absolue de la population (2019 à 2034) estimée par commune pour la Wallonie



**Tableau 1 : Synthèse des résultats par province pour la Wallonie - Perspectives du Bureau fédéral du Plan juin 2020**

|                 | Population estimée en 2034 | Taux de croissance de la population 2019-2034 (en %) | Augmentation (chiffres absolus) de population de 2019 à 2034 | Nombre de ménages estimé en 2034 | Taux de croissance du nombre de ménages 2019-2034 (en %) | Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2019 à 2034 |
|-----------------|----------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Brabant wallon  | 438 750                    | 8,7                                                  | 35 151                                                       | 185 539                          | 12,4                                                     | 20 492                                                              |
| Hainaut         | 1 371 724                  | 2,0                                                  | 27 483                                                       | 620 691                          | 5,6                                                      | 32 792                                                              |
| Liège           | 1 148 766                  | 3,8                                                  | 41 774                                                       | 526 306                          | 6,6                                                      | 32 704                                                              |
| Luxembourg      | 300 829                    | 5,7                                                  | 16 191                                                       | 134 498                          | 11,6                                                     | 13 991                                                              |
| Namur           | 522 351                    | 5,7                                                  | 28 026                                                       | 238 429                          | 11,2                                                     | 24 098                                                              |
| <b>Wallonie</b> | <b>3 782 420</b>           | <b>4,1</b>                                           | <b>148 625</b>                                               | <b>1 705 463</b>                 | <b>7,8</b>                                               | <b>124 077</b>                                                      |

Source : Bureau fédéral du Plan juin 2020

**Tableau 2 : Synthèse des résultats par arrondissement pour la Wallonie - Perspectives du Bureau fédéral du Plan juin 2020**

|                   | Population estimée en 2034 | Taux de croissance de la population 2019-2034 (en %) | Augmentation (chiffres absolus) de population de 2019 à 2034 | Nombre de ménages estimé en 2034 | Taux de croissance du nombre de ménages 2019-2034 (en %) | Augmentation (chiffres absolus) du nombre de ménages de 2019 à 2034 |
|-------------------|----------------------------|------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| Nivelles          | 438 750                    | 8,7                                                  | 35 151                                                       | 185 539                          | 12,4                                                     | 20 492                                                              |
| Ath               | 95 535                     | 9,7                                                  | 8 417                                                        | 42 932                           | 15,1                                                     | 5 640                                                               |
| Charleroi         | 429 243                    | -0,5                                                 | -2 137                                                       | 191 610                          | 1,5                                                      | 2 758                                                               |
| Mons              | 264 970                    | 2,3                                                  | 5 971                                                        | 124 011                          | 6,4                                                      | 7 461                                                               |
| Mouscron          | 77 091                     | 0,8                                                  | 593                                                          | 35 062                           | 4,4                                                      | 1 473                                                               |
| Soignies          | 199 693                    | 4,4                                                  | 8 347                                                        | 86 723                           | 7,7                                                      | 6 179                                                               |
| Thuin             | 158 217                    | 4,1                                                  | 6 236                                                        | 72 088                           | 9,1                                                      | 6 022                                                               |
| Tournai           | 146 975                    | 0,0                                                  | 56                                                           | 68 265                           | 5,0                                                      | 3 259                                                               |
| Huy               | 121 033                    | 6,7                                                  | 7 624                                                        | 54 069                           | 12,0                                                     | 5 794                                                               |
| Liège             | 637 319                    | 2,1                                                  | 12 897                                                       | 298 204                          | 4,1                                                      | 11 645                                                              |
| Verviers          | 298 027                    | 3,6                                                  | 10 255                                                       | 133 566                          | 7,0                                                      | 8 789                                                               |
| Waremmes          | 92 387                     | 13,5                                                 | 10 998                                                       | 40 466                           | 19,0                                                     | 6 475                                                               |
| Arlon             | 66 455                     | 6,1                                                  | 3 832                                                        | 29 796                           | 11,1                                                     | 2 987                                                               |
| Bastogne          | 54 671                     | 12,9                                                 | 6 258                                                        | 23 510                           | 18,0                                                     | 3 580                                                               |
| Marche-en-Famenne | 57 058                     | 1,0                                                  | 582                                                          | 26 529                           | 8,2                                                      | 2 013                                                               |
| Neufchâteau       | 67 692                     | 6,8                                                  | 4 317                                                        | 30 167                           | 12,4                                                     | 3 335                                                               |
| Virton            | 54 953                     | 2,2                                                  | 1 202                                                        | 24 497                           | 9,3                                                      | 2 077                                                               |
| Dinant            | 119 151                    | 7,3                                                  | 8 143                                                        | 55 090                           | 13,4                                                     | 6 505                                                               |
| Namur             | 337 194                    | 6,4                                                  | 20 232                                                       | 152 166                          | 11,7                                                     | 15 886                                                              |
| Philippeville     | 66 006                     | -0,5                                                 | -349                                                         | 31 173                           | 5,8                                                      | 1 707                                                               |

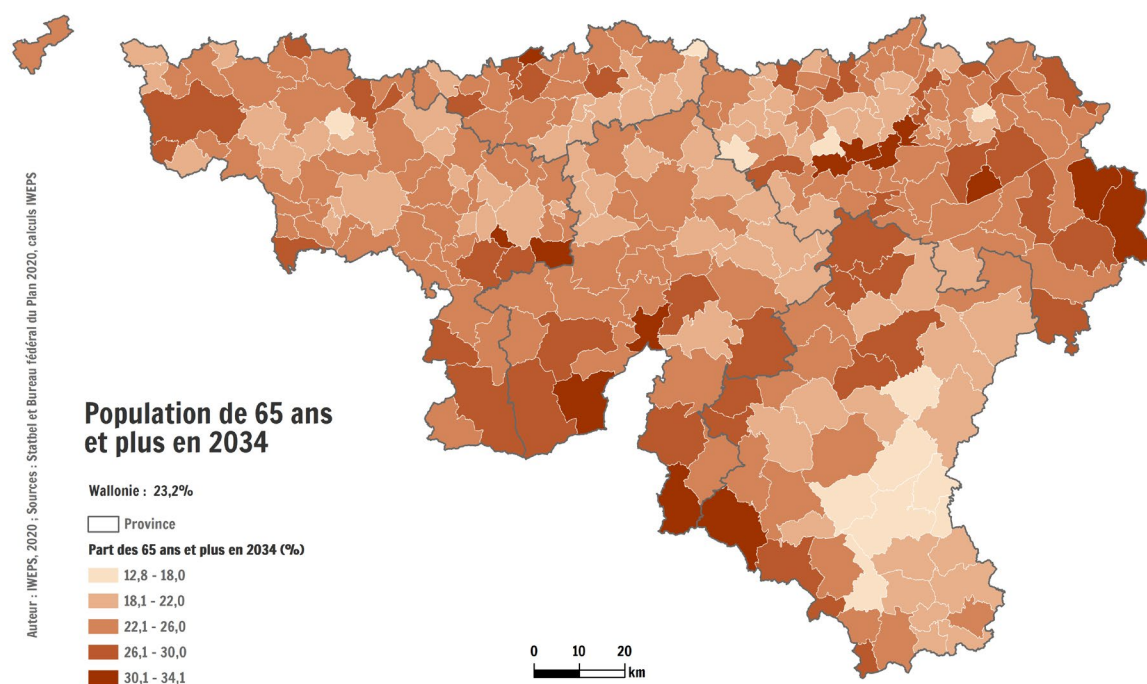
Source : Bureau fédéral du Plan juin 2020

### 3. Augmentation du nombre des aînés dans les communes wallonnes à l'horizon 2034

Au niveau wallon, la part des 65 ans et plus devrait représenter 23,2% de la population totale en 2034, contre 18,6% en 2019.

La répartition spatiale de la part des 65 ans et plus en 2034 (Carte 3) identifie des groupements de communes où cette part sera plus élevée, soit les zones proches de la frontière française, le nord de la province de Luxembourg et l'est de la province de Liège, qui attirent des retraités à la recherche d'un cadre de vie plus bucolique, mais aussi des communes qui voient leur population plus jeune se diriger vers des régions pourvoyeuses d'emplois. Se détachent également sur la carte les territoires périphériques aux grandes villes qui ont connu les premiers mouvements de la périurbanisation dans les années 1960 (notamment le centre-nord du Brabant wallon, le sud de Liège et de Charleroi). Toutes ces zones présentent déjà un vieillissement important de leur population actuellement.

**Carte 3 : Part des 65 ans et plus en 2034 estimée par commune pour la Wallonie**



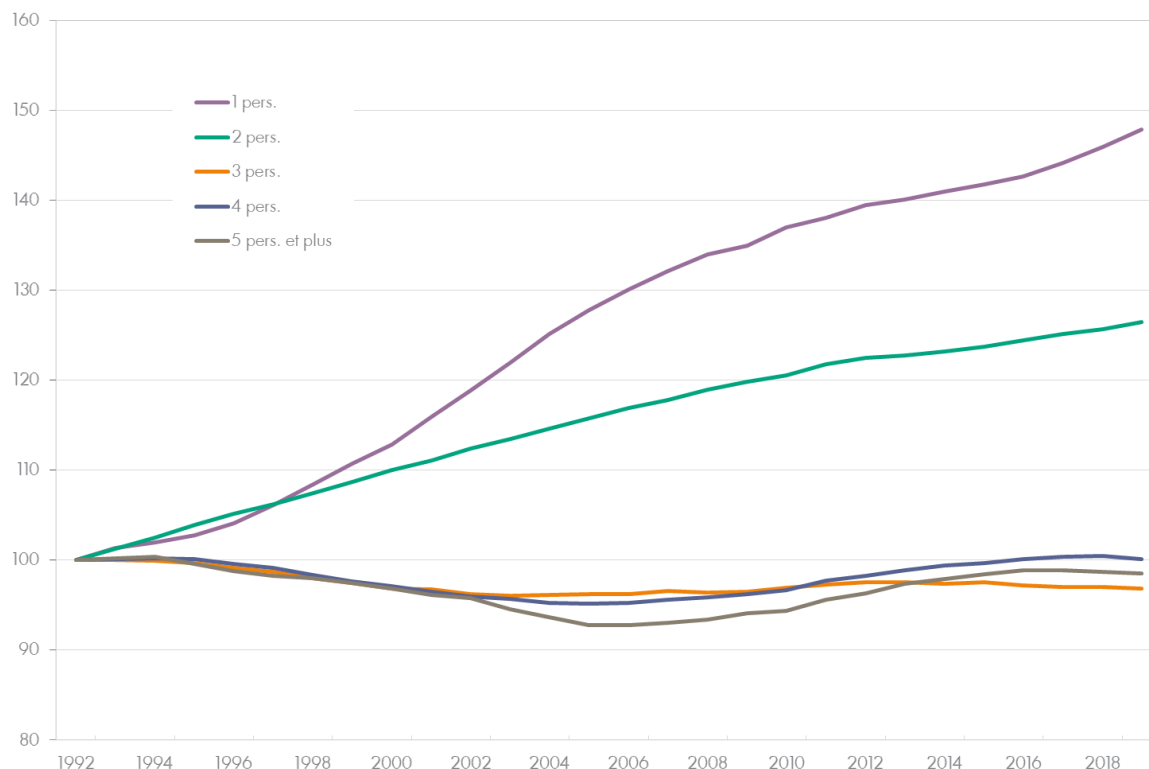
## 4. Perspectives des ménages des communes wallonnes à l'horizon 2034

Nos perspectives communales ne se limitent pas à fournir un chiffre de population. Elles permettent également de prévoir le nombre de ménages qui devraient être présents dans chaque commune dans les quinze prochaines années (2019 à 2034). Au-delà du nombre de ménages, les résultats des perspectives de ménages permettent également d'estimer la demande future en logements, bien que le passage entre le nombre de logements privés et le nombre de ménages privés dépendent de nombreux facteurs, comme le taux d'inoccupation des logements ou l'importance des secondes résidences. Ces données restent cependant des résultats importants pour l'aménagement du territoire wallon et la gestion de la mobilité qui en découlent.

Ces dernières années, la composition des ménages en Wallonie a connu une transformation profonde. Le nombre total de ménages augmente compte tenu du nombre de plus en plus élevé de personnes isolées, mais également de ménages de deux personnes (Graphique 1). Ceci aboutit à une diminution de la taille moyenne des ménages privés en Wallonie, qui atteint 2,3 personnes en 2019 (Statbel).

La réduction de la taille des ménages résulte de deux causes majeures. D'une part, le vieillissement de la population favorise la croissance du nombre de ménages de deux personnes, lesquels se transforment en ménage d'isolés, suite au décès de l'un des deux conjoints. D'autre part, de nouvelles formes de ménages résultant de la transformation de la vie familiale dans nos sociétés - les familles monoparentales ou encore les personnes séparées vivant seules - se sont développées, suite notamment à l'augmentation des divorces et autres séparations.

**Graphique 1 : Evolution de la taille des ménages privés en Wallonie (indice 1990 = 100)**

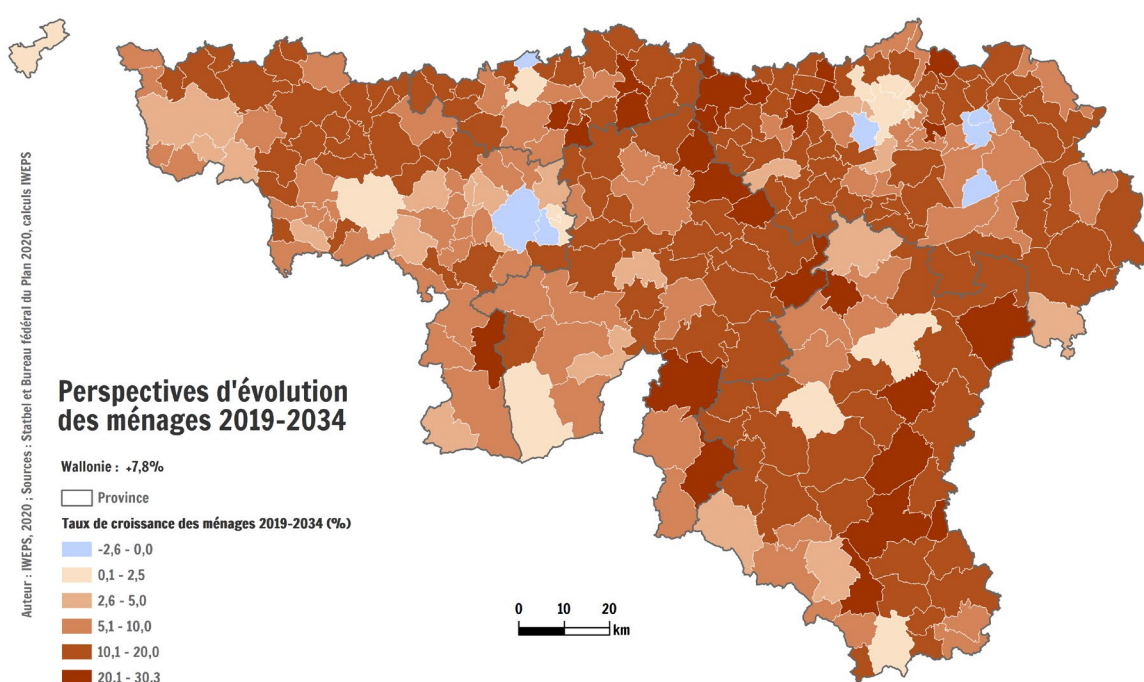


Source : Statbel -- Registre national - Calculs : IWEPS

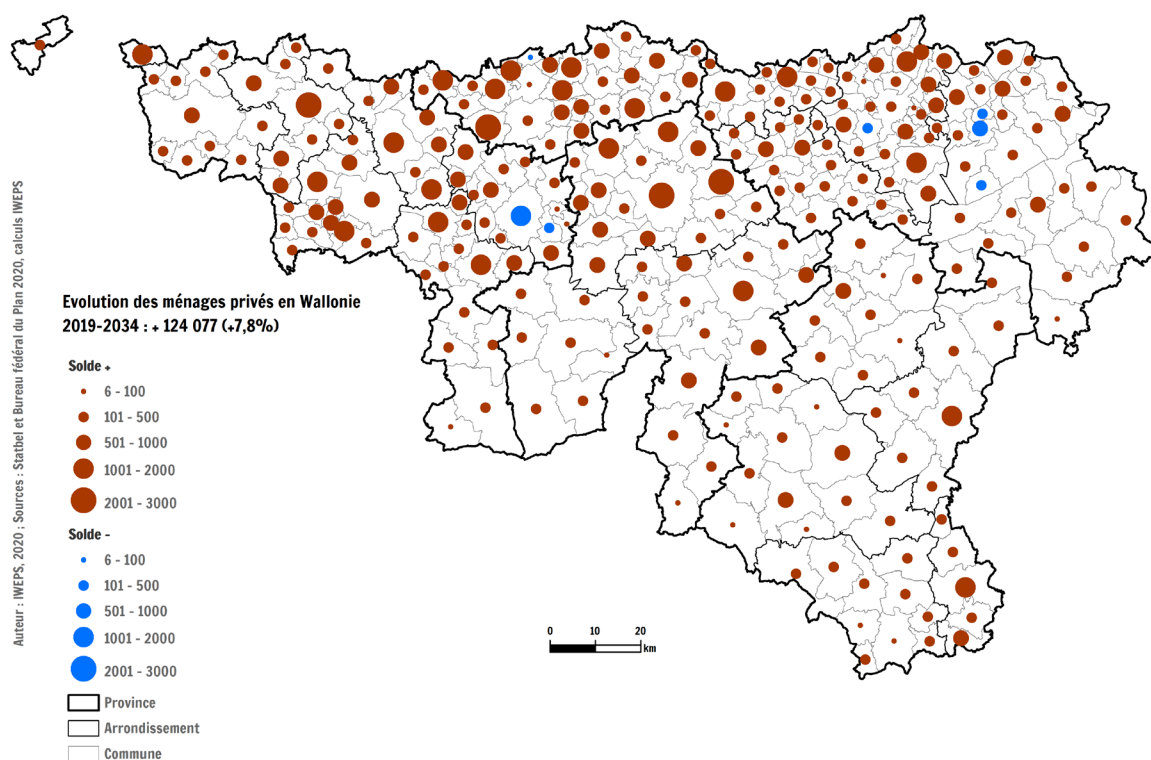
Sans grande surprise, la quasi-totalité des communes wallonnes en croissance verront leur nombre de ménages augmenter entre 2019 et 2034. Par contre, certaines villes et communes qui voyaient déjà le nombre de leurs ménages baisser entre 2014 et 2019 devraient continuer d'enregistrer des taux de croissances négatifs à l'horizon 2034 (Carte 4).

Si une croissance du nombre de ménages de +7,8% est attendue en Wallonie entre 2019 et 2034, les évolutions selon les communes iront de -2,6% à +30,3%. Les croissances les plus importantes s'enregistrent dans des régions qui connaissent les plus fortes croissances relatives de leur population. Les décroissances sont observées dans les villes hennuyères de Charleroi et Châtelet, dans la province de Liège, les villes de Verviers, Seraing et Spa et la commune de Dison, et dans le Brabant wallon dans la commune de La Hulpe. Excepté ces dernières, c'est donc la quasi-totalité des communes wallonnes qui auront donc à faire face à un nombre accru de ménages. Les résultats présentés aujourd'hui à un niveau communal permettent de mieux cerner les nouvelles demandes en logement et devraient nourrir les réflexions pour une gestion future du territoire wallon.

**Carte 4 : Taux de croissance des ménages (2019 à 2034) estimé par commune pour la Wallonie**



**Carte 5 : Croissance absolue du nombre de ménages (2019 à 2034) estimée par commune pour la Wallonie**



## 5. Bibliographie

Bureau fédéral du Plan – Statbel, *Perspectives démographiques 2018-2070. Population et ménages*, janvier 2019, 30 p.

Bureau fédéral du Plan – Statbel, *Perspectives démographiques 2019-2070. Population et ménages*, mars 2020, 33 p.

Bureau fédéral du Plan – Statbel, *Perspectives démographiques 2019-2070*. Mise à jour dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, juin 2020, 11 p.

Johan Duyck et Marie Vandresse, *Synthèse de la typologie des ménages*, Bureau fédéral du Plan, Novembre 2014, 8 p.

Marie Vandresse, *Une méthodologie de projection des ménages : le modèle HPROM (Household PROjection Model)*, Bureau fédéral du Plan, Novembre 2014, Working paper 9-14, 25 p.

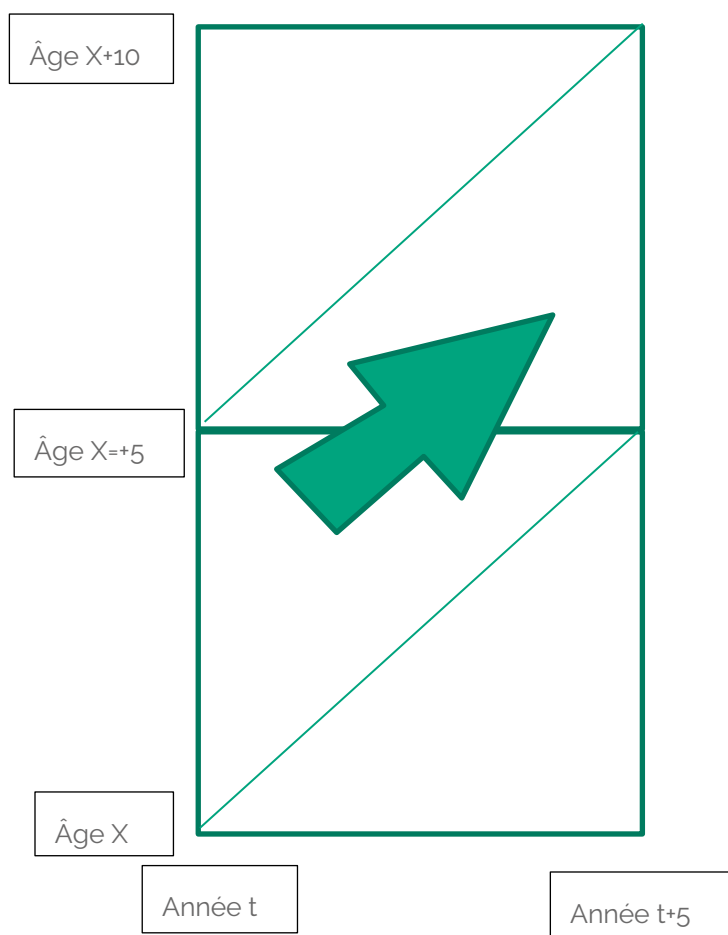
## 6. Annexe : Méthodologie des perspectives communales de population et de ménages

Les projections démographiques, qu'elles soient réalisées au niveau d'un pays, d'une région ou d'une commune comme ici, ont pour but de dégager les grandes tendances futures de la population à comportement constant. L'exercice se base sur l'évolution des caractéristiques par âge et par sexe de la population, des situations de ménage et des comportements démographiques (fécondité, mortalité et migrations) réellement observés au cours des dernières années. Ces projections communales tendent à répondre à la question suivante : en 2034, quel serait le chiffre de la population et sa répartition par grand groupe d'âge et par taille de ménage **si rien ne change par rapport à ce qui a été observé ces dernières années** ?

Des politiques communales particulières pourraient en effet être menées afin de favoriser l'attrait des populations, ou au contraire les restreindre, en vue de rompre avec les tendances observées dans les quinze prochaines années. Cet élément, hors du champ d'une anticipation scientifique quantitative, ne peut être pris en compte dans le modèle.

Dans une optique d'aide à la décision, il importe de rendre transparents les résultats des projections de population communale en recourant à une méthodologie simple et accessible à tous.

Les perspectives de population et de ménages développées ici reposent sur la méthode de projection des comportements observés entre 2013 et 2019. Cette méthode s'articule sur la distribution des individus selon leurs caractéristiques d'âge et de sexe. Elle calcule alors des probabilités de transition au cours de deux périodes de cinq années (entre 2013 et 2018 et entre 2014 et 2019) de ces différentes populations selon l'âge et le sexe en tenant compte de la mortalité et des migrations spécifiques à chaque commune. Une moyenne de ces deux périodes est effectuée pour créer plus de stabilité au modèle. Ces taux sont alors appliqués à la population de 2019 pour obtenir la population estimée de 2024. À la population ainsi projetée, s'ajoutent les naissances calculées sur la base du niveau de fécondité observé dans la commune. Les résultats présentés dans cette publication projettent les tendances observées dernièrement en trois bonds successifs de cinq ans (2024-2029-2034). Les naissances, ainsi que chaque groupe d'âge quinquennal de chaque sexe, sont calibrés à chaque bond, au niveau de l'arrondissement, sur les perspectives de population du Bureau fédéral du Plan de juin 2020. Les perspectives du Bureau fédéral du Plans sont réalisées sur les arrondissements tels qu'ils étaient avant 2019. Pour les ménages, la méthodologie est identique à celle de la projection des populations, les évolutions prises en compte étant ici celles de chaque type de ménage au cours des deux périodes de cinq années d'observation.



Exemple : Population de l'âge X et de sexe A : on compare donc pour chaque groupe d'âge ce que la population au temps (t) comprise entre les âges exacts (X) et (X+5) à celle qu'elle est devenue suite à la mortalité et aux migrations au temps (t+5), soit la population (X+5) à (X+10) au temps (t+5).

Une fois enregistrés les taux de transition pour chaque groupe d'âge quinquennal et par sexe sur cinq années d'observation, ainsi que celui des naissances, on applique ces taux à la structure de t+5.

Pour chaque arrondissement, le résultat par âge et par sexe des communes est confronté aux perspectives de population du Bureau fédéral du Plan. La différence est redistribuée au *pro rata* du poids de chaque groupe d'âge et de sexe dans chaque commune par rapport à la population de l'arrondissement. Les hypothèses d'évolution des populations des perspectives du Bureau fédéral du Plan sont prises ainsi en compte au niveau de l'arrondissement.

Par cette méthode qui tient compte de la structure d'âge et de sexe, des populations qui, entre les temps (t) et (t+5) continuaient de croître, peuvent dans les projections adopter une tendance décroissante.

Prenons quelques exemples :

Entre 2014 et 2019, la population de la ville de Namur a légèrement augmenté de 114 personnes. Quand on se penche sur la structure par âge, on remarque que seule la population de plus de 65 ans augmente, les moins de 20 ans diminuent de -396 personnes et les 20-64 ans, de -1 355 personnes. La projection va appliquer des taux de passage à des populations de moins de 65 ans de moins en moins importantes, créant une diminution de population que l'augmentation des plus de 65 ans ne parviendra pas à combler.

De même, les communes de Lasne et Ottignies - Louvain-la-Neuve au cœur du Brabant wallon connaissent également une très légère augmentation de leur population entre 2014 et 2019, mais perdent de la population en dessous de 20 ans et ont de fortes pertes de population aux jeunes âges adultes (des générations de 25 et 35 ans en 2019 à Lasne et celles des 25-39 ans à Ottignies-LLN),

ce qui conduit également ces communes vers une diminution de leur population à comportements inchangés. Elles perdent de la population des 20-64 ans entre 2014 et 2019. La baisse du nombre de jeunes de 0-19 ans en 2019 sur la période de cinq années en est un effet indirect, les femmes en âge d'avoir des enfants diminuant. Pour la commune d'Ottignies-LLN, il faut cependant rester attentif aux comportements des étudiants qui se domicilient ou pas dans la commune durant leurs études.

La projection des ménages tient compte de l'évolution de chaque type de ménage retenu dans les perspectives de ménages du Bureau fédéral du Plan, à savoir : isolés, couples mariés sans enfant, couples mariés avec enfant(s), couples non mariés sans enfant(s), monoparentaux, autres ménages. Un *trend* similaire à celui du Bureau du Plan a été adopté pour s'ajuster aux données des Perspectives ménages du BFP. En effet, le BFP recourt à une progression logarithmique ou logistique pour respecter l'évolution observée des données depuis 1991 (Vandresse, 2014, p.12). Un recalibrage est effectué, comme pour la population, à chaque bond de cinq ans avec les perspectives de ménages du Bureau fédéral du Plan de juin 2020.



L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Autorité statistique de la Région wallonne, il fait partie, à ce titre, de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS) et de l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens, des informations diverses qui vont des indicateurs statistiques aux études en sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

Plus d'infos : <https://www.iweps.be>



2020